

De nouvelles centrales électriques seront mises en production entre 2013 et 2015

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-06-2011 00:44:25

De nouvelles centrales électriques seront mises en production entre 2013 et 2015, a annoncé, mardi à Oujda, la ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Amina Benkhadra.

Dans un exposé devant SM le Roi Mohammed VI, à l'ouverture des deuxièmes Assises nationales de l'énergie, Mme Benkhadra a cité à cet égard l'extension de la centrale électrique à charbon propre de Jorf Lasfar de 2X350 MW, la construction d'une centrale électrique à charbon propre à Safi de 2X660MW et de la centrale solaire de Ouarzazate de 500 MW, premier projet à réaliser dans le cadre du programme solaire marocain.

La ministre a également fait état de la création de deux projets hydro-électriques, le complexe El Menzel-Mdez et la STEP Abdelmoumen totalisant 550 MW de puissance, ainsi que de différents parcs éoliens de 570 MW entrant dans le cadre du programme éolien marocain, dont 420 MW à mettre en place par le secteur privé.

Ces projets seront accompagnés par le renforcement du réseau de transport électrique avec l'adjonction d'une troisième liaison de 700 MW à l'interconnexion avec l'Espagne et la réalisation de 5.500 km de lignes nouvelles de transport, a poursuivi Mme Benkhadra, notant qu'à fin 2015, une puissance nouvelle de 3.640 MW sera installée avec un investissement de près de 73 milliards de DH.

Evoquant les projets de court terme (2008-2012), la ministre a indiqué que plusieurs réalisations sont enregistrées dans le cadre du 0 plan national des actions prioritaires (PNAP) qui prévoit le renforcement de l'offre électrique pour assurer l'équilibre avec la demande et la mise en place des premières mesures d'efficacité énergétique.

Elle a indiqué que 1.084 MW de capacité nouvelle de production électrique prévue dans le programme électrique d'urgence sont déjà installées, citant à ce propos le lancement de la centrale thermo-solaire à cycle combiné de Ain Beni Mathar, le parc éolien de Tanger 1, le complexe hydroélectrique de Tanafnit El Borj, la centrale de turbines à gaz de Mohammedia, les Groupes Diesel de Tan Tan et l'extension de la centrale Diesel de Dakhla.

Ce programme a été renforcé pour répondre à la demande et créer une marge de réserve électrique plus confortable avec la réalisation et la mise en service d'ici 2012 de la Centrale de turbines à gaz à Kénitra de 300 MW, du parc éolien de Tarfaya (300 MW), et du groupe Diesel de Tiznit (72MW), a ajouté Mme Benkhadra.

Ces installations, a précisé la ministre, ont été renforcées par la rénovation des centrales à charbon de Mohammedia et de Jerada, de 6 turbines à gaz et de 26 usines hydroélectriques, outre le

renforcement du réseau du transport électrique national par 2.100 km de lignes nouvelles et la gestion optimisée des interconnexions avec l'Espagne et l'Algérie.

Elle a, en outre, indiqué qu'entre 2008 et 2012, un total 1.756 MW de puissance nouvelle et différents réaménagements électriques auront été installés, avec un investissement de 24 milliards de dirhams.

Evoquant le programme solaire intégré, la ministre a indiqué que ce programme prévoit la construction de cinq centrales, à Ouarzazate d'une capacité de 500 MW, à Ain Beni Mathar de 400 MW, à Sebkhah Tah (500 MW), à Fom El Oued (500 MW) et à Boujdour de 100 MW.

L'Agence marocaine de l'énergie solaire (Moroccan Agency for solar energy -Masen), a-t-elle ajouté, a lancé en mai un appel d'offres auprès de quatre consortiums sélectionnés suite à leur pré-qualification pour la réalisation de la première tranche de la centrale de Ouarzazate, prévue pour mise en service en 2014.

Les dernières phases concernant les autres tranches seront lancées au plus tard en 2012 afin de pouvoir mettre en production la totalité de cette centrale en 2015, a précisé Mme Benkhadra.

La ministre a souligné que dans la continuité du programme solaire marocain, le développement de la filière éolienne s'est accéléré, conformément aux Hautes directives royales, avec la mise en OEuvre du programme éolien marocain intégré de production électrique d'une puissance de 2.000 MW à réaliser d'ici 2020.

"280MW ont été déjà mis en production et 720 MW sont en développement à Tarfaya, Akhfenir, Bab el oued, Haouma et Jbel Khalladi", a fait savoir la ministre, relevant qu'à part le parc de Tarfaya qui sera réalisé dans le cadre de la production concessionnelle, les autres projets seront développés par le secteur privé avec mise en service pour fin 2012.

De même, 1.000 MW formant un projet intégré seront installés dans le cadre du régime de production concessionnelle et comprendront cinq parcs éoliens, à savoir celui de Taza (150 MW), Tanger II (150 MW), Koudia el Baida à Tétouan (300 MW), Tiskrad à Laâyoune (300 MW) et Boujdour (100 MW), a indiqué Mme Benkhadra, ajoutant qu'un appel d'offres a été lancé début mai auprès des sept groupements pré-qualifiés pour construire le parc de Taza qui entrera en production en 2014.

A l'achèvement en 2020 des programmes de la stratégie énergétique nationale, 42% de la capacité de production électrique installée du Maroc sera d'origine renouvelable, a rappelé la ministre de l'Energie, notant que les postes d'emploi qui seront générés par la mise en OEuvre des plans de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, atteindront 50.000 postes de travail directs permanents à l'horizon 2020, dont 12.000 dans le solaire et l'éolien.

Pour ce qui est des perspectives de la stratégie énergétique nationale, la ministre a souligné que l'intégration dans l'espace euro-méditerranéen et africain "constitue une pièce maîtresse" de cette stratégie, rappelant l'adhésion du Maroc au Plan solaire méditerranéen, à l'Initiative industrielle Desertec et à Medgrid, qui ont pour finalité de favoriser la synergie dans le développement des énergies solaire et éolienne dans l'espace euro-méditerranéen.

Elle a de même indiqué que le Royaume mène des négociations pour la mise en application de

l'article 9 de la directive européenne qui permettra au Maroc d'exporter de l'électricité verte vers l'Union européenne.
MAPF